**Zeitschrift:** Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** 14 (1947)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Corot et le canton de Fribourg

Autor: Niquille, Jeanne

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-697886

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

veränderten Sinn weiss das Idiotikon die fragliche Bezeichnung angewendet, wenn es redet von «possen, die man an die brunnen macht, wasser auszeblaasen».

Das Wort «Bosse» (mit langem o) findet man im Kanton Schaffhausen, zumal im Klettgau, mit Vorliebe auf das Roggenstroh verwendet. Im Gegensatz zur körnerschweren Garbe bezeichnet man das gedroschene, in grosse Bürden zusammengebundene Roggenstroh als «Roggebosse». Das lange und zähe Material wird in den weinbautreibenden Gemeinden des Klettgaus mit Vorliebe zum Heften der Reben, als sog. Schaub verwendet. Man pflanzt dort den Roggen, eine in der Gegend sonst relativ seltene Getreideart, eher des Strohs als der Körner wegen. Soll das Roggenstroh zu Schaub verarbeitet werden, so zieht der Bauer auch heute noch vor, mit dem Flegel statt mit der Maschine zu dreschen, damit möglichst wenige Halme geknickt oder gar gebrochen werden. Noch heute legt der Winzer Wert darauf, den Hefterinnen in Form von schön ausgekämmten, auf die geeignete Länge zugeschnittenen Roggenstrohbüscheln möglichst einwandfreien Schaub zur Verfügung zu stellen. — Uebrigens ist der im obgenannten Sinne verwendete Ausdruck «Roggebosse» auch für andere Gegenden der Schweiz belegt, so für die rebenreichen Gestade des Zürichsees (vgl. Idiotikon, Bd. 4, S. 1730: Zu verkaufen: Sehr schönes Weizenstroh und Roggenbossen).

# Corot et le canton de Fribourg

Par Jeanne Niquille, Fribourg

Depuis quelques années, Corot est fréquemment à l'honneur. Cet artiste, qui, jusqu'à l'âge de cinquante ans, n'avait pas réussi à vendre une seule de ses toiles 1, a occupé une place de choix dans de nombreuses expositions, tant en France qu'en Suisse. Antiquaires et amateurs se disputent ses œuvres. Les historiens de l'art lui consacrent des études importantes et l'on a enfin reconnu que la valeur de ses portraits était pour le moins égale à celle de ses célèbres paysages.



Table IV: *La mère de Corot*, peinte par lui-même en 1825 Reproduction d'après: Edouard Gaillot, «La vie secrète de Jean-Baptiste-Camille Corot». Paris 1934

Deux biographes de Corot, M. Daniel Baud-Bovy, de Genève <sup>2</sup>), et M. Wartmann, de Zurich <sup>3</sup>), ont fait remarquer avec beaucoup d'à-propos qu'il y avait, dans la vie du peintre, un chapitre suisse. On pourrait même dire qu'il y en a deux. Le premier est celui de son ascendance, du côté maternel; le second celui de ses séjours chez ses amis suisses.

«L'œuvre de Corot», publiée, en 1905, par Robaut et Moreau, donne d'abondants renseignements sur l'artiste et sa famille. La mère de Corot, y est-il dit, «portait le nom de Marie-Françoise Oberson et ses parents provenaient de Suisse \*). M. Edouard Gaillot, qui est l'un des meilleurs connaisseurs de Corot et l'heureux propriétaire d'une très riche collection de ses œuvres, a fourni sur «La première jeunesse de Corot» des notes nouvelles et inédites. Sa mère, dit-il, «était une jolie modiste d'origine suisse»; son père, un coiffeur, issu d'une famille de paysans bourguignons, de Mussy-la-Fosse 5). Du côté paternel, l'ascendance de Corot a été donnée jusqu'à ses arrière-grands-parents; du côté maternel, aucune recherche spéciale n'a été faite jusqu'ici.

En 1930, M. François Fosca — qui connaissait sans doute les Auberson vaudois 6) — a affirmé, sans le prouver, que Marie-Françoise Oberson était originaire du pays de Vaud» 7). Lors de l'exposition Corot, qui fut organisée à Zurich, en 1934, M. Wartmann révéla enfin au public suisse que la mère du peintre devait être fribourgeoise 8). Il ne sera pas sans intérêt de vérifier, à l'aide de documents fribourgeois, les liens qui attachent réellement Corot à la Suisse.

La famille Oberson, qui est mentionnée à Estevenens dès 1404 °), eut de très nombreuses branches qui se fixèrent au cours des siècles dans plusieurs localités du canton de Fribourg. L'une d'elles était établie à La Neirigue <sup>10</sup>); un de ses membres, Rodolphe, vint, au début du dix-septième siècle, habiter Villariaz, où ses descendants existent encore. C'est de ce Rodolphe Oberson que naquit, à la cinquième génération, le grand-père de Corot.

Rodolphe Oberson, appelé couramment Rolet, fut reçu communier de Villariaz, le 13 juin 1623 <sup>11</sup>). Il eut plusieurs enfants: une fille, Marie, qui épousa Pierre Thiémard d'Orsonnens <sup>12</sup>); et des fils,

dont l'un, François <sup>13</sup>), prit pour femme Françoise Perroud, qui mourut le 6 mars 1670 <sup>14</sup>), après lui avoir donné cinq enfants: Jacques, Antoine, Pierre, François et Catherine <sup>15</sup>). François, qui était né vers 1660 et qui mourut le 13 mai 1731 <sup>16</sup>), s'était uni par le mariage à Claude Seydoux <sup>17</sup>). Le ménage Oberson-Seydoux eut, lui aussi, cinq enfants: Jacques, né le 4 mars 1683 <sup>18</sup>) et mort le 26 janvier 1770 <sup>19</sup>); Françoise, née le 6 janvier 1685 <sup>20</sup>) et morte célibataire, le 15 mai 1736 <sup>21</sup>); Anne-Marie, née le 1<sup>er</sup> janvier 1687 <sup>22</sup>), épouse de Jacques Sugnaux, morte le 19 septembre 1737 <sup>23</sup>); François, né le 30 octobre 1689 <sup>24</sup>) et mort le 5 mars 1756 <sup>25</sup>); et, enfin, Antoine, né le 28 mai 1693 <sup>26</sup>).

Ce dernier-né, Antoine, est l'arrière-grand-père du peintre Corot. Il exerçait, à Villariaz, le métier de maréchal <sup>27</sup>) et ses descendants portèrent tous le nom d'Oberson au favre, c'est-à-dire Oberson le maréchal <sup>28</sup>). Vers 1716, il épousa une jeune fille de son village, Catherine, fille de Joseph Equey <sup>29</sup>). Leur union fut très féconde; onze enfants en naquirent: Pierre (I), en 1717 <sup>30</sup>); Marie, en 1719 <sup>31</sup>); Catherine (I), en 1720 <sup>32</sup>); Pierre (II), en 1722 <sup>33</sup>) (Pierre I étant mort un mois plus tôt) <sup>34</sup>); Lucie, en 1724 <sup>35</sup>); Françoise, en 1725 <sup>36</sup>); Rodolphe, en 1727 <sup>37</sup>); Marie-Madeleine, en 1730 <sup>38</sup>); Jean-Baptiste, en 1732 <sup>39</sup>); Catherine (II), en 1734 <sup>40</sup>) et Claude-Antoine, en 1736 <sup>41</sup>). Quelques-uns de ces enfants décédèrent en bas âge. Le plus jeune de la famille, Claude-Antoine, qui se trouvait peut-être à l'étroit dans le logis paternel ou qui rêvait d'aventures, partit pour la France, peu après avoir atteint sa vingtième année.

Dès 1758, on trouve Claude-Antoine Oberson à Paris, puis à Versailles, où il est Suisse du Roi, affecté à la garde de la «Chapelle du Grand Commun»<sup>42</sup>). Il ne revint, semble-t-il, jamais au pays. Sa mère, Catherine Equey, mourut en 1764 <sup>43</sup>); son père, Antoine Oberson, en 1765 <sup>44</sup>). Un premier accord d'hoirie eut lieu entre les enfants Oberson, le 3 mars 1767 <sup>45</sup>). Les filles reçurent leur dot et les trois fils encore vivants: Rodolphe, Jean-Baptiste et Claude-Antoine, gardèrent en indivision les immeubles qui constituaient leur patrimoine <sup>46</sup>). La présence de Claude-Antoine à cet arrangement n'est pas probable.

Le jeune Suisse avait fondé depuis peu un foyer à Versailles.

Le 15 mai 1764 (huit jours exactement après la mort de sa mère, dont la nouvelle n'était, sans doute, pas encore arrivée en France), à l'église de Notre-Dame, il avait épousé une fille de l'endroit, Marie-Julie Serre, dont le père était certainement français, mais dont la mère, Marie-Julie Vece ou Vecht, pourrait bien être une Wicht du canton de Fribourg <sup>47</sup>).

De cette union, qui dura moins de dix ans, naquirent plusieurs enfants: un seul fils, Jean-Rodolphe <sup>48</sup>); une première fille, Geneviève-Julie, qui mourut à Versailles, en 1770, âgée de trois ans et demi <sup>49</sup>); une deuxième fille, Marie-Françoise, qui fut baptisée à Versailles, le 15 décembre 1768, et qui devint la mère du peintre <sup>50</sup>). Une troisième fille de Claude-Antoine Oberson, Catherine <sup>51</sup>), dont la date de naissance m'est inconnue, est probablement issue de ce mariage aussi, à moins qu'elle ne soit née de la seconde alliance d'Oberson, car devenu veuf très tôt, Claude-Antoine Oberson se remaria, en 1774, le 26 mai, avec une native de Treyvaux, Marguerite Brunisholz. Cette jeune Fribourgeoise habitait Versailles, où sa famille s'était établie <sup>52</sup>).

En 1780, les trois fils d'Antoine Oberson se décidèrent à partager définitivement les biens qu'ils avaient hérités de leurs parents et qu'ils s'étaient répartis provisoirement, en 1773, déjà. Ils employèrent, pour ce faire, les bons offices du notaire Jacques Garson, de Rueyres-Treyfayes. L'avoir total fut divisé en trois lots de valeur à peu près égale et chaque part fut inscrite sur un billet; puis les trois papiers furent tirés au sort.

Claude-Antoine Oberson n'était pas présent au partage, mais sa seconde femme, Marguerite Brunisholz, munie d'une procuration, était venue de Versailles pour assister à cet acte important <sup>53</sup>). Claude-Antoine se vit attribuer par le sort le lot n° 1, celui qui comprenait la maison paternelle, la forge et quelques morceaux de terre. La jouissance de deux parcelles de forêts resta indivise entre les trois frères.

On ne sait pas exactement quelles dispositions prit Claude-Antoine Oberson pour la gérance de ses biens. En tout cas, il ne les vendit pas. Quand il mourut prématurément à Versailles, le 23 novembre 1781 54), son frère Rodolphe prit aussitôt en mains les inté-

rêts qu'avaient en Suisse les trois orphelins encore mineurs <sup>55</sup>). Mais il ne devint pas leur tuteur. Ce rôle échut bientôt à François Roullier, de Sommentier <sup>56</sup>). Celui-ci amodia le domaine appartenant à ses pupilles et il en retira un loyer annuel de douze louis d'or et trois écus <sup>57</sup>).

En 1789, l'aîné des enfants Oberson, de Versailles, Antoine-Rodolphe, vint faire la connaissance de sa famille paternelle et visiter ses biens suisses. Alors qu'il se trouvait à Vaulruz, chez la sœur de son père, Marie Rouiller, née Oberson, il fit une chute, dont les suites furent mortelles. Quatre jours avant de quitter ce monde, Antoine-Rodolphe Oberson appela le notaire Ignace Duclos, auquel il dicta ses dernières volontés. Son indivision avec ses sœurs l'empêchant de tester librement, il fit précéder son testament d'une réquisition de partage. Puis il donna quelques centaines d'écus à ses parents Rouiller, qui lui avaient accordé l'hospitalité et tous les soins nécessaires pendant sa maladie. Le restant de sa fortune fut légué à ses deux sœurs, Françoise et Catherine 58). Le jeune homme mourut le 1er mars 1789 et fut enterré deux jours après dans le cimetière de Vaulruz 59). A la lecture du testament, qui eut lieu le 8 mars, François Rouiller, de Sommentier, représenta les sœurs du défunt, ses pupilles, et demanda une copie de l'acte, pour la leur envoyer 60).

La grande Révolution éclata à Paris, sur ces entrefaites, et pendant assez longtemps, les bénéficiaires des petits legs distribués par Antoine-Rodolphe Oberson n'eurent aucune nouvelle de leurs parentes de France. Quand ils en reçurent, en 1792, la situation avait bien changé. Catherine Oberson était morte et Françoise, restée seule héritière de son frère, avait émigré de Versailles à Paris; elle habitait rue du Bac, où elle exerçait le métier de modiste. Elle chargea de ses affaires en Suisse un jeune notaire de Sommentier, Louis Rouiller, qui était probablement un parent de son tuteur <sup>61</sup>).

Puis, en pleine Terreur, Françoise Oberson se maria. Le contrat par lequel elle s'unit à Louis-Jacques Corot est du 5 mai 1793 62). Mais il se pourrait qu'un mariage religieux clandestin eût eu lieu bien avant, car l'aînée des enfants, Annette-Octavie Corot, la sœur du peintre, était née en 1792 déjà. En ces temps troublés, les irré-

gularités dans l'état-civil avaient, sans doute, été nombreuses, à Paris et dans toute la France. L'homme auquel Françoise Oberson liait sa vie était un Parisien de trois ans plus jeune qu'elle (Corot était né le 8 octobre 1771), dont la famille était originaire de Mussy-la-Fosse. Louis-Jacques Corot avait appris et exercé le métier de perruquier, qui était celui de son père. Il l'abandonna, dans la suite, pour devenir mercier et gérer le magasin de modes que sa femme ouvrit, rue du Bac, juste en face du Pont-Royal 63).

Cette boutique, grâce au goût très sûr et à l'élégance de Françoise Corot 64), devint vite bien achalandée. C'est, sans doute, pour la monter ou pour l'agrandir que la jeune modiste avait réalisé tout son patrimoine suisse. Par acte du 22 octobre 1794, elle avait donné à Louis Rouiller l'ordre et le pouvoir de vendre ses biens de Villariaz. Rouiller fit annoncer la mise aux enchères publiques, trois dimanches consécutifs, à la sortie des offices de la paroisse de Vuisternens 65). Cette publication attrista les deux oncles que Françoise Corot avait encore à Villariaz. Rodolphe et Jean Oberson tentèrent de s'opposer à une vente qu'ils jugeaient défavorable à leur nièce, et peut-être préjudiciable à leurs intérêts de famille ou à leur amour-propre. A cet effet, ils adressèrent au gouvernement une pétition, qu'ils déposèrent, selon l'usage établi, chez le bailli de Romont 66). Ce fonctionnaire la transmit à Fribourg; puis il attendit les instructions de ses supérieurs 67). Le Conseil ne voulut mettre aucune entrave à la vente annoncée par Rouiller 68). Les enchères eurent lieu le 23 février 1795 et le notaire François-Xavier Moret en enregistra les résultats. Elles avaient rapporté à Françoise Corot plusieurs milliers d'écus, qui ne furent cependant pas tous versés au comptant; certains acheteurs, ne pouvant trouver assez d'argent liquide, fournirent des cautions et des hypothèques 69).

A Paris, la famille Corot s'augmenta bientôt de ce fils, que ses parents traitèrent toujours de «bon garçon inutile»<sup>70</sup>) et qui allait être la gloire du nom. Le 28 messidor de l'an IV de la République, soit le 17 juillet 1796, à une heure et demie du matin, au 125 de la rue du Bac, Françoise Corot accouchait d'un fils qui fut nommé Jean-Baptiste-Camille <sup>71</sup>). Accaparée par son métier, la jolie modiste dut renoncer à s'occuper elle-même de son enfant. Elle le mit

en nourrice à Presles, non loin de l'Isle-Adam. Un an plus tard, un troisième et dernier rejeton naissait au couple Corot-Oberson: Victoire-Anne 72).

Tous les biographes ont raconté ce que fut l'enfance et la jeunesse de Camille Corot; on lui donna, en famille, le dernier de ses prénoms, tout en lui souhaitant sa fête à la Saint-Jean-Baptiste. Destiné par ses parents à faire des études, pour lesquelles il ne montra pas beaucoup de goût, puis à devenir drapier, ce dont il se soucia moins encore, le jeune Corot réussit, dès 1822, à s'adonner entièrement à sa vocation de peintre. Et tant que ses parents vécurent, il continua à habiter avec eux, tantôt à la rue du Bac, tantôt à Ville d'Avray où ils avaient acheté, en 1817, une maison de campagne <sup>73</sup>).

L'artiste était très attaché à sa mère <sup>74</sup>), qu'il aimait, admirait et nommait plaisamment «la belle dame» <sup>75</sup>). Françoise Corot, née Oberson, était en effet une fort jolie personne. Les deux portraits que son fils fit d'elle, en 1825 <sup>76</sup>) et en 1845 <sup>77</sup>), sont là pour le prouver. Corot ne la quitta que pour les voyages nécessaires à son art.

En 1825, pour la première fois, le peintre passa en Suisse, dans ce pays qui était celui de sa mère, bien qu'elle ne le connût pas. Il allait alors en Italie <sup>78</sup>). M. Baud-Bovy, qui a décrit avec soin tous les séjours en Suisse de Corot, place en 1842 son premier contact avec le canton de Fribourg. Venant de Genève et de Montreux, l'artiste s'arrêta, cette année-là, dans la cité des Zaehringen; il croqua, dans son album de dessins, une silhouette de la ville, que reproduit Robaut (p. 100) et où l'on voit nettement la tour de Saint-Nicolas, le Pont-Suspendu et quelques maisons du Bourg <sup>79</sup>).

Le 28 novembre 1847, Corot perdit son père et, quatre ans plus tard, sa mère. Françoise Corot mourut à Paris le 27 février 1851 <sup>80</sup>). Ce fut un coup très dur pour le fils modèle qu'était le peintre. Dès lors, sa vie devint plus nomade et ses séjours en Suisse plus nombreux. Il prit l'habitude, dès 1852, de venir, en été, au château de Gruyères, chez ses amis Bovy. En 1855, il y commença la décoration du grand salon, qui ne fut achevée qu'en 1858 <sup>81</sup>).

Les quatre panneaux de Corot au château de Gruyères sont «un ouvrage longtemps médité, où rien, a-t-on dit, n'a été laissé au

hasard, où tout concourt à l'effet voulu, où l'effort, pourtant, nulle part, n'est visible» <sup>82</sup>). Cette œuvre exquise <sup>83</sup>), qui est maintenant la propriété de tous les Fribourgeois, est un don magnifique fait par Corot à ses amis suisses et, à travers eux, au pays d'origine de sa mère. Le peintre alla-t-il, au cours de ses séjours à Gruyères, visiter Villariaz, où il avait encore de nombreux cousins? On n'en sait rien, jusqu'ici. Mais la supposition qu'on peut risquer à ce sujet n'est pas entièrement gratuite. Le peintre, raconte un de ses biographes, avait tenu à se rendre, un jour, en Bourgogne, à Mussy-la-Fosse; il avait ressenti infiniment de plaisir à voir les nombreux Corot, inconnus de lui, qui peuplaient la localité <sup>84</sup>). Pourquoi n'aurait-il pas accordé au village de sa mère très aimée, l'honneur qu'il fit à celui de son père?

<sup>1)</sup> C'est en 1847, qu'il réussit cette première vente. Elie Faure, Corot (Collection Maîtres d'autrefois), Paris, 1931, p. 43. 2) Daniel Baud-Bovy, Les séjours de Corot en Suisse, Jahresbericht der Amerbach Gesellschaft, Basel, 1923, p. 15 et seq. 3) Camille Corot, 1796-1875, Kunsthaus Zürich, 16. August bis 7. Oktober 1934, Verzeichnis mit 20 Abbildungen und Einführung von W. Wartmann, p. 23. 4) Alfred Robaut, L'œuvre de Corot. Catalogue raisonné et illustré précédé de l'histoire de Corot et de ses œuvres, par Etienne Moreau-Nélaton, orné de dessins et croquis originaux du maître, 5 vol. Paris, 1905, I, p. 20. <sup>5</sup>) Edouard Gaillot, La première jeunesse de Corot, Aesculape, 1931, Paris, p. 182 et seq. 6) Les Auberson, qui sont mentionnés dans le canton de Vaud dès le XVe siècle, écrivent leur nom avec Au; les Fribourgeois, qui avaient anciennement cette orthographe aussi, l'ont abandonnée, au XVIIIe siècle, pour devenir des Oberson. 7) François Fosca, Corot, Paris, 1930, p. 1. 8) Wartmann, op. cit., p. 24. 9) AEF. (= Archives de l'Etat de Fribourg), Grosse de Romont no 104 f. 247 v. 10) AEF. Grosse de Romont nº 91 f. 60 v.; nº 68 f. 643 v.; nº 63 f. 278, 281; nº 58 f. 436-437.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>) AEF. R. N. 2119 f. 48, 27 septembre 1763. <sup>12</sup>) AEF. R. N. Jean Chassot, 22 mars 1651. <sup>13</sup>) Ibidem, 22 mars 1651 ainsi que R. N. 2228, 20 février 1666. <sup>14</sup>) AEF. R. N. 2263, p. 123-126, 26 avril 1669. Cure de Vuisternens, Reg. Parois. 1640-1702, 6 mars 1670. <sup>15</sup>) AEF. R. N. 2228, 20 février 1666; R. N. 2026, 1er février 1677; R. N. 2024, 1er février 1677. <sup>16</sup>) Cure de Viusternens, Reg. Mort. 1704-1768, 13 mai 1731. <sup>17</sup>) AEF. R. N. 799, 22 mai 1685; R. N. 2172, 17 février 1708. Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1704-1768, 4 avril 1722. <sup>18</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Parois. 1640-1702. <sup>19</sup>) Ibidem, Reg. Mort. 1761-1846, p. 22. <sup>20</sup>) Ibidem, Reg. Parois. 1640-1702.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup>) Ibidem, Reg. Mort. 1704-1768, 15 mai 1736. AEF. R. N. 2309, 8 et 22

mai 1736. <sup>22</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Parois. 1640-1702. <sup>23</sup>) AEF. R. N. 2267, 5 mai 1711; R. N. 1908, 4 mai 1713; R. N. 2308, 21 mars 1730. Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1704-1768, 19 septembre 1737. <sup>24</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Parois. 1640-1702. <sup>25</sup>) AEF. R. N. 2378 f. 3v, 20 novembre 1740. Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1704-1768, 5 mars 1756. <sup>26</sup>) Ibidem, Reg. Parois. 1640-1702. <sup>27</sup>) AEF. R. N. 2195, 8 novembre 1716; R. N. 2308, 30 avril et 28 juillet 1726, 1er juillet 1729; R. N. 2270, 20 janvier 1733; R. N. 2360, 11 juin 1734; R. N. 2309, 13 juillet 1734 et 22 mars 1735. <sup>28</sup>) «Rodolphe Auberson dit Roulet au Favre» AEF. R. N. 2130 f. 178, 17 août 1791. «Rudolphus Oberson dictus au Favre», Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1761-1846 f. 78v, 9 mars 1806; «Joannes Oberson dictus au Favre», 12 avril 1812, ibidem f. 87. <sup>29</sup>) AEF. R. N. 2010, 18 mai 1717; R. N. 2307A f. ff, 3 avril 1718; R. N. 2215, 3 février 1747. <sup>30</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Bapt. 1702-1725, 21 juillet 1717.

<sup>31</sup>) Ibidem, 20 avril 1719. <sup>32</sup>) Ibidem, 7 décembre 1720. <sup>33</sup>) Ibidem, 5 août 1722. <sup>34</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1704-1768, 11 juillet 1722. <sup>53</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Bapt. 1702-1725, 2 février 1724. <sup>36</sup>) Ibidem, 4 mai 1725. <sup>37</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Bapt. 1725-1750, 14 mai 1727. <sup>38</sup>) Ibidem, 4 mars 1730. <sup>39</sup>) Ibidem, 9 avril 1732. <sup>40</sup>) Ibidem, 17 mars 1734.

<sup>41</sup>) Ibidem, 13 juin 1736. <sup>42</sup>) AEF. R. N. 1820 f. 237, 15 décembre 1760; R. N. 2217 f. 132. Un texte de 1777, en revanche, lui donne le titre de «Cent Suisses de Monseigneur le Comte de Provence», R. N. 2219 f. 41v. <sup>43</sup>) Cure de Vuisternens, Reg. Mort. 1704-1768, 7 mai 1764; Reg. Mort. 1761-1846, p. 9. <sup>44</sup>) Ibidem, Reg. Mort. 1704-1768, 6 mars 1765; Reg. Mort. 1761-1846, p. 11. <sup>45</sup>) AEF. R. N. 2150 XII f. 58, 19 juin 1770. <sup>46</sup>) AEF. R. N. 2220 f. 64, 23 avril 1771. <sup>47</sup>) Archives Départementales de Versailles, Reg. Matr. Par. Notre-Dame, 15 mai 1764 (Communication de Mme Nessi-Sutorius). <sup>48</sup>) AEF. R. N. 2839 f. 101v. <sup>49</sup>) Archives Départementales de Versailles, Reg. Mort. Par. Notre-Dame, 26 mai 1770. <sup>50</sup>) AEF. Corresp. Romont, Annexe à la lettre du bailli Gottrau du 13 janvier 1795. Archives Départementales de Versailles, Reg. Bapt. Par. Notre-Dame, 15 décembre 1768.

<sup>51</sup>) AEF. R. N. 2839 f. 102. <sup>52</sup>) Archives Départementales de Versailles, Reg. Matr. Par. Notre-Dame, 26 mai 1774. <sup>53</sup>) AEF. R. N. 2151, p. 157-158, 30 juin 1780. <sup>54</sup>) Archives Départementales de Versailles, Reg. Mort. Par. Notre-Dame, 23 novembre 1781. <sup>55</sup>) AEF. R. N. 2126 f. 92-93, 7 mars 1782. <sup>56</sup>) AEF. R. N. 2394 f. 24-24v, 1er octobre 1782. <sup>57</sup>) AEF. R. N. 2839 f. 32, 17 juin 1786. <sup>58</sup>) Ibidem, f. 101v-102v, 25 février 1789. <sup>59</sup>) Cure de Vaulruz, Reg. Mort. 1er mars 1789. <sup>60</sup>) AEF. R. N. 2839 f. 102v, 8 mars 1789.

<sup>61</sup>) AEF. R. N. 2840 f. 6v-7, 13 juin 1792. <sup>62</sup>) E. Gaillot, op. cit., Aesculape 1931, p. 183. <sup>63</sup>) L. Roger-Milès, Corot, Paris, 1895, p. 9. <sup>64</sup>) Corot, Briefe aus Italien, Klinkhardt und Biermann, Leipzig, 1924, p. 9. <sup>65</sup>) AEF. R. N. 2222 f. 97v. <sup>66</sup>) AEF. Correspondance Romont, Annexe à la lettre du 13 janvier 1795. <sup>67</sup>) Ibidem, Lettre du 13 janvier 1795. <sup>68</sup>) AEF. Manual 346, p. 68. <sup>69</sup>) AEF. R. N. 2222 f. 97v-99; R. N. 2326 f. 93; R. N. 2223 f. 36. En 1847, lors



Tafel V: Wappen und Inschrift der Abendmahlbrot-Silberschale Geschenk der Markgräfin Maria Juliana zu Baden und Hochberg an Hofprediger Jakob Leucht 1676, Pfarrer zu Binningen

de l'inventaire fait après le décès de son mari, Françoise Corot déclara qu'elle n'avait rien retiré de ses biens fribourgeois et qu'elle ne les avait jamais vendus. Wartmann, op. cit., p. 24. 70) Roger-Milès, op. cit., p. 12.

- <sup>71</sup>) Certains auteurs le font naître le 28 messidor, ce qui fait le 17 juillet; d'autres, le 29, ce qui ferait le 18 juillet 1796. <sup>72</sup>) Gaillot, op. cit., Aesculape 1931, p. 183. Robaut, op. cit., p. 21. <sup>73</sup>) Robaut, op. cit., I p. 28. <sup>74</sup>) G. Jedlicka, Französische Malerei, Zürich-Berlin, 1938, p. XLV. <sup>75</sup>) Julius Meier-Graefe, Camille Corot, 3. Auflage, München, 1913, p. 7. <sup>76</sup>) Reproduit par Gaillot 1° dans Aesculape, 1931, p. 183; 2° dans «La vie secrète de Jean-Baptiste-Camille Corot, Paris, 1934, pl. III. <sup>77</sup>) Reproduit dans Robaut, op. cit. II, p. 205, n° 588. <sup>78</sup>) Ibidem I, p. 29. <sup>79</sup>) Ibidem I, p. 93 et 100. <sup>80</sup>) Ibidem I, p. 118 et 126.
- <sup>81</sup>) Baud-Bovy, op. cit., p. 19, 20 et 24. <sup>82</sup>) Ibidem, p. 39. <sup>83</sup>) Ibidem, p. 37-39; Robaut, op. cit., nos 1078-1081; Louis Gillet, Corot à Gruyères, dans le «Figaro littéraire» des 26 et 27 septembre 1942. <sup>84</sup>) Gustave Geffroy, Jean-Baptiste-Camille Corot, «Studio», 1902-1903, London, C XXIII.

# Fürstlicher Dank

Von Dr. Joh. Karl Lindau, Basel

«Diese Schalen verehret dieser Kirchen bey St. Margrethen die Durchleuchdige Hochgeborne Fürstin und Fraw Maria Juliana Margräfin zuo Baden und Hochberg & geborne Gräfin von Hohenloe & Durh M. Iacob Leücht Dero gewesenen Hoffprediger den 26. Mertzen Anno 1676.»

Diese Inschrift schlingt sich um das badische und das hohenlohische Wappen und ziert den Fuss einer Silberschale, die noch
heute in pfarrherrlichem Besitz zu St. Margarethen in Binningen
vorhanden ist und auf die mich unser Redaktor aufmerksam gemacht hat. Die Leichenrede des Pfarrers zu Buus, Niclaus Muspach
(1680—1714), zum Begräbnis seines Amtsvorgängers Leucht am
21. November 1709 ist uns in der Basler Universitätsbibliothek erhalten und hat es mir neben anderen unbedeutenderen Quellen erlaubt, das Leben des beschenkten Pfarrherrn und seine Beziehungen zur fürstlichen Donatorin aufzuklären.

Johann Jakob II. Leucht, \* am 7. April 1636 als Sohn des Pfar-